

# Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H)

*Bilan d'activités 2019*

**Le comité plénier du CR2H a pour objectif d'articuler les interventions publiques pour offrir des solutions adaptées de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.**

Cette instance partenariale est composée de 76 membres répartis de la manière suivante :

- collège des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- collège des professionnels du logement, de l'immobilier et de la construction ;
- collège des organismes et associations représentant les usagers, les personnes en difficulté, les bailleurs privés et les partenaires sociaux ;
- membres de droit (préfets de département généralement représentés par les DDT(M)) ;
- membres invités.



Le comité plénier du CR2H se réunit 2 fois par an pour valider les programmations financières et faire un point d'actualités sur les enjeux logement et hébergement.

Depuis la création de ce comité en 2005, la pratique en Pays de la Loire est généralement de prendre les décisions par consensus sans procéder à un vote. Cela témoigne du bon partenariat entre l'État et les différents acteurs des politiques de l'habitat et de l'hébergement avec un partage du diagnostic et des enjeux dans la région sur ces sujets.

Du comité plénier du CR2H découlent plusieurs instances :

- le bureau du CR2H, composé de 31 membres, qui se réunit 7 à 9 fois par an pour instruire les dossiers soumis à l'avis du CR2H et partager divers points d'actualité ;
- les 6 commissions spécialisées du CR2H qui sont des instances de travail et d'échanges sur les différents sujets de l'hébergement et du logement ;
- les sections départementales du CR2H qui sont les instances d'élaboration et de suivi des plans départementaux de l'habitat (PDH).

## Quelques chiffres clés

- **19 réunions en 2019**
  - 2 comités pléniers
  - 9 bureaux
  - 8 commissions spécialisées
- **23 avis rendus par le bureau du CR2H**

## **Le comité plénier du CR2H**

Lors de ces réunions (non publiques), les programmations financières, liées au développement de l'offre de logements sociaux, à l'amélioration de l'habitat privé et à l'accompagnement des ménages les plus fragiles vers le logement, ont été validées.

Le comité plénier est aussi un lieu de partage et d'écoute. En 2019, les difficultés de production de logements locatifs sociaux ont été fortement débattues. Plusieurs raisons ont été invoquées : difficultés sur des appels d'offres infructueux, mise en oeuvre du PLU métropolitain sur Nantes Métropole, contexte d'année pré-électorale, etc.

## **Le bureau du CR2H**

Le bureau du CR2H, composé de 31 membres, dont l'ensemble des collectivités délégataires de la gestion des aides à la pierre de l'État, s'est réuni à 9 reprises en 2019. Avant les élections municipales de 2020, un nombre important de programmes locaux de l'habitat (PLH) ont été soumis à l'avis des membres du bureau (+ 166 % par rapport à 2018).

Les principaux dossiers présentés en bureau sont :

- un décryptage et des échanges sur l'actualité en matière d'habitat et d'hébergement,
- les programmes locaux de l'habitat (PLH) (16 avis rendus),
- le plan départemental de l'habitat et de l'hébergement de Maine-et-Loire,
- les politiques foncières : avis sur les bilans d'activités des EPF, avis sur la mobilisation du foncier public (liste régionale), présentation des projets d'organisme de foncier solidaire (OFS),
- les agréments maîtrise d'ouvrage d'insertion (1 avis rendu),
- les fusions ou les créations d'organisme de logement social (3 avis rendus),
- l'élaboration des futures conventions d'utilité sociale (CUS),
- les délégations de compétences (5 bilans ou renouvellements présentés),
- les études habitat : l'observatoire des opérations locatives sociales (O'LIVE), la réhabilitation du parc social public, les démolitions de logements locatifs sociaux (LLS), les ventes et le taux de vacance /friction des LLS, application de la loi LEC sur l'attribution des LLS,
- les démarches innovantes (EnergieSprong),
- un point régulier sur les dispositifs en faveur des réfugiés et les centres d'hébergements et de réinsertion sociale (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens),
- un point systématique sur la programmation (parc privé et parc public).

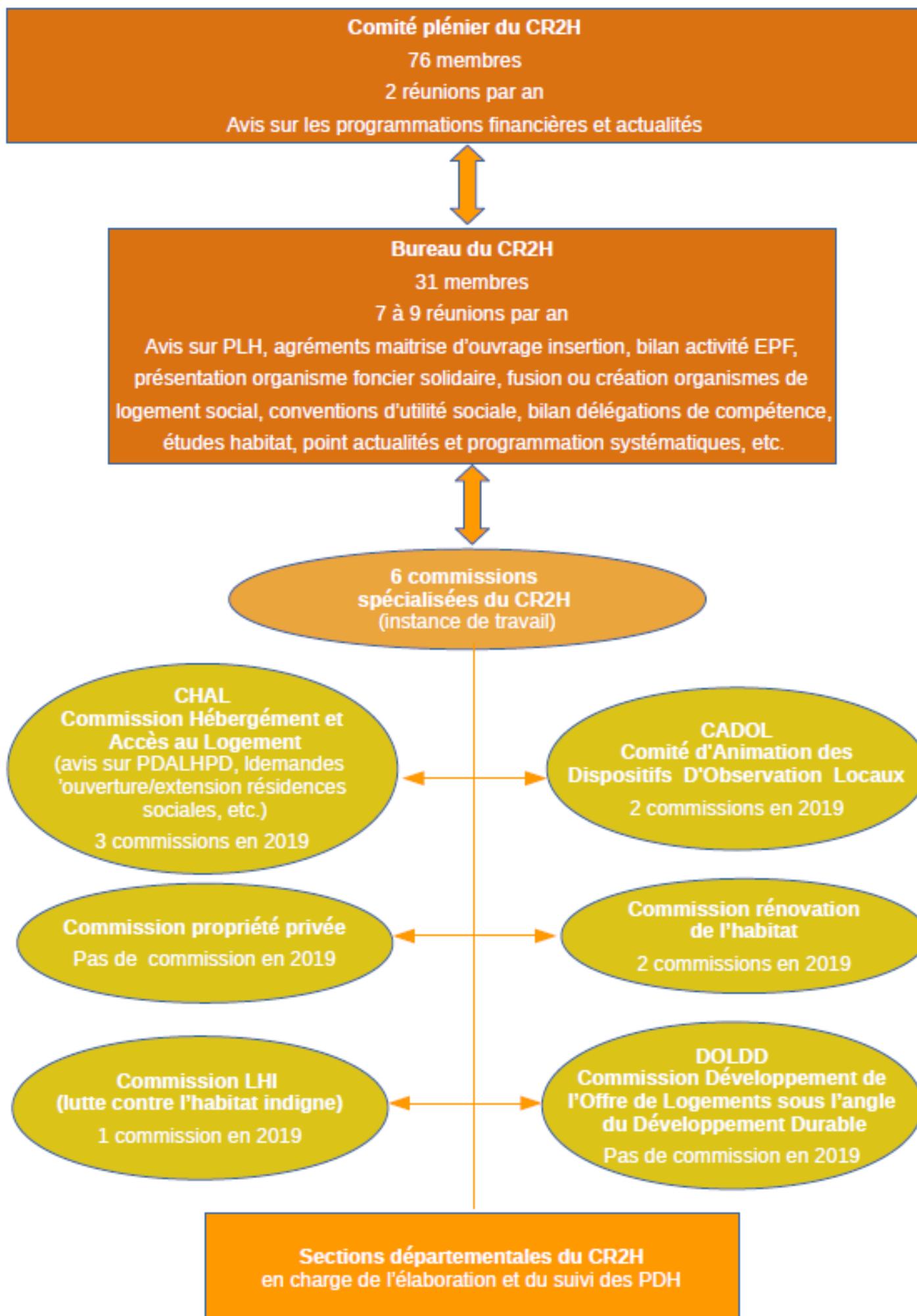
## **Les commissions spécialisées du CR2H**

Le CR2H des Pays de la Loire comprend 6 commissions thématiques :

- commission hébergement et accès au logement (CHAL) ;
- comité d'animation des dispositifs d'observation locaux (CADOL) ;
- commission propriété privée ;
- commission rénovation de l'habitat ;
- commission lutte contre l'habitat indigne (LHI) ;
- commission développement de l'offre de logements sous l'angle du développement durable (DOLDD).

Chacune de ces commissions est présidée par un représentant du préfet de région. Au regard des thématiques traitées, il est possible qu'une commission soit copilotée avec un membre du CR2H. Les commissions se réunissent au regard des besoins et suivant l'actualité, notamment normative.

L'activité fut à nouveau très riche en 2019 avec 8 réunions organisées.



## Les sections départementales du CR2H

Ces sections ont vocation à organiser la concertation lors de l'élaboration et du suivi des plans départementaux de l'habitat (PDH) qui couvrent l'ensemble du territoire régional. Elles sont copilotées par le Département et la DDT(M) dans chaque département.

Le tableau ci-après fait un état des lieux des actions mises en oeuvre au niveau départemental. Pour les PDH(H), les actions sont co-pilotées avec le Département :

Dép.	PDH(H)	Animations dans le cadre des PDH(H)
44	PDH 2014-2019 Bilan à parcours en 2017/2018 Révision du PDH en réflexion	- réseau des animateurs PLH qui se réunit 2 fois par an - 8 réunions territoriales lors du bilan à mi-parcours - observatoire du PDH
49	PDHH 2020-2025	- comité de pilotage du PDHH (Fusion SD-CR2H et COREP) - comité technique du PDHH - 5 Commissions thématiques (habitat, précarité énergétique et habitat indigne, offre logement hébergement, accès au logement, prévention des expulsions) - 3 observatoires (habitat / logement, habitat indigne, hébergement logement accompagné (comité technique du SIAO, service intégré de l'accueil et de l'orientation) - rencontres territoriales (EPCI, DDT, CD49)
53	PDH 2015-2020 Bilan à mi-parcours en 2018	- 1 réunion par an de la SDCR2H - observatoire du PDH piloté par l'ADIL - 2020: carrefour de l'habitat avec l'ensemble des acteurs départementaux
72	PDH 2017-2022	- réunion des EPCI et SCOT - observatoire pour le suivi du PDH et du PDALHPD
85	PDH 2014-2020 PDH et PDALHPD en cours d'élaboration	- réunion thématique bi-annuelle (ex: pour 2019, revitalisation centres-bourgs) - observatoire du PDH tenu par l'ADIL

Il faut ajouter à ces actions, les nombreux autres dispositifs partenariaux qui sont autant de lieux d'échanges et de partage au niveau départemental :

- comité responsable du plan (COREP) départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) ;
- réunions du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) ;
- commission consultative concernant les gens du voyage (GDV) ;
- commission sur le droit au logement opposable (DALO) ;
- commission de conciliation ;
- CAPEX (commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives) ;
- commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH) ;
- sous-commission accessibilité ;
- réunions de programmation HLM ;
- réunion interbailleurs ;
- réunions d'élaboration et de bilan des programmes locaux de l'habitat (PLH, PLUIH) ;
- réunions de suivi des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;
- etc.

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service intermodalité,  
aménagement et logement

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 Nantes cedex 2  
tél : 02.72.74.75.41  
fax : 02.72.74.75.00

Directrice  
de publication :  
Annick BONNEVILLE

ISSN / 2109 - 0017